



Disfonctionnement après réparation

Par **flame**, le **07/06/2016** à **02:11**

Bonjour,

voilà j'ai eu un problème avec mon véhicule qui n'accélérais pas m'étant ma vie en danger deux fois ;Je décide de l'emmener chez Opel,on décèle alors le problème et me change un kit de soupape de pompe TOTAL 686,49 CTS .Je la récupère en fin de soirée,dans le parking en mettant le contact ,elle coupe le moteur,comme une voiture qui aurait calet,je remets et pas de soucis ,nous sommes mercredi.Jeudi et vendredi,je ne bouge pas trop,et le week-end pareil;Lundi le même problème se produit.Un drôle de son et le contact est difficile.En remettant elle démarre.Je pense que l'on aurait touchés à quelque chose qu'il ne fallait pas pas,de plus ils avaient problème d'électricité .Aujourd'hui je voudrais savoir s'il sont dans l'obligation de fonctionner sur garantie?

Par **janus2fr**, le **07/06/2016** à **06:21**

Bonjour,

Le problème va être de démontrer que cette nouvelle panne est bien due à l'intervention sur le véhicule.

Par **flame**, le **07/06/2016** à **11:15**

Bonjour,merci de me répondre.Mais le grand soucis comment le prouver.Un peu étrange que se problème survienne juste apres l'intervention.Ma voiture n'a que 2ans et 4 mois .Comment est il possible de le démontrer.Vous comprendrez j'en suis persuadé que cela n'est pas evident,en avril passe à l'entretien je règle 435,00 en mai au début du mois se soucis 686,49.N'aurait il pas mieux valut garder ma vieille caisse de 13 ans.En tout un grand merci janus2fr